RÉSIDENCE LE WINCH Wimereux

Descriptif commercial et cahier de plans

Sommaire

Plan de masse		3
Plan de stationnement		4
Façades		5
Rez-de-chaussée		**6**
Appt. 01	*T2*	7
Premier étage		**8**
Appt. 11	*T4*	9
Appt. 12	*T2*	10
Appt. 13	*T3 Duplex*	11
Appt. 14	*T3 Duplex*	12
Appt. 15	*T3 Duplex*	13
Deuxième étage		**14**
Appt. 21	*T4*	15
Appt. 22	*T2*	16
Troisième étage		**17**
Appt. 31	*T3*	18
Appt. 32	*T3*	19
Descriptif du projet		20
Descriptif commercial		21 à 26

Plan de situation

SOCAM Côte d'Opale

Nota : Des modifications sont susceptibles d'être apportées en fonction des nécessités techniques et administratives pour les dimensions libres, retombées, soffites, faux plafonds et les équipements et réseaux divers. L'aménagement de la cuisine est à titre indicatif.
Document commercial non contractuel. 26/10/2015

RÉSIDENCE LE WINCH Wimereux

Plan de masse

SOCAM Côte d'Opale

Nota : Des modifications sont susceptibles d'être apportées en fonction des nécessités techniques et administratives pour les dimensions libres, retombées, soffites, faux plafonds et les équipements et réseaux divers. L'aménagement de la cuisine est à titre indicatif.
Document commercial non contractuel. 26/10/2015

RÉSIDENCE LE WINCH Wimereux

Plan de stationnements

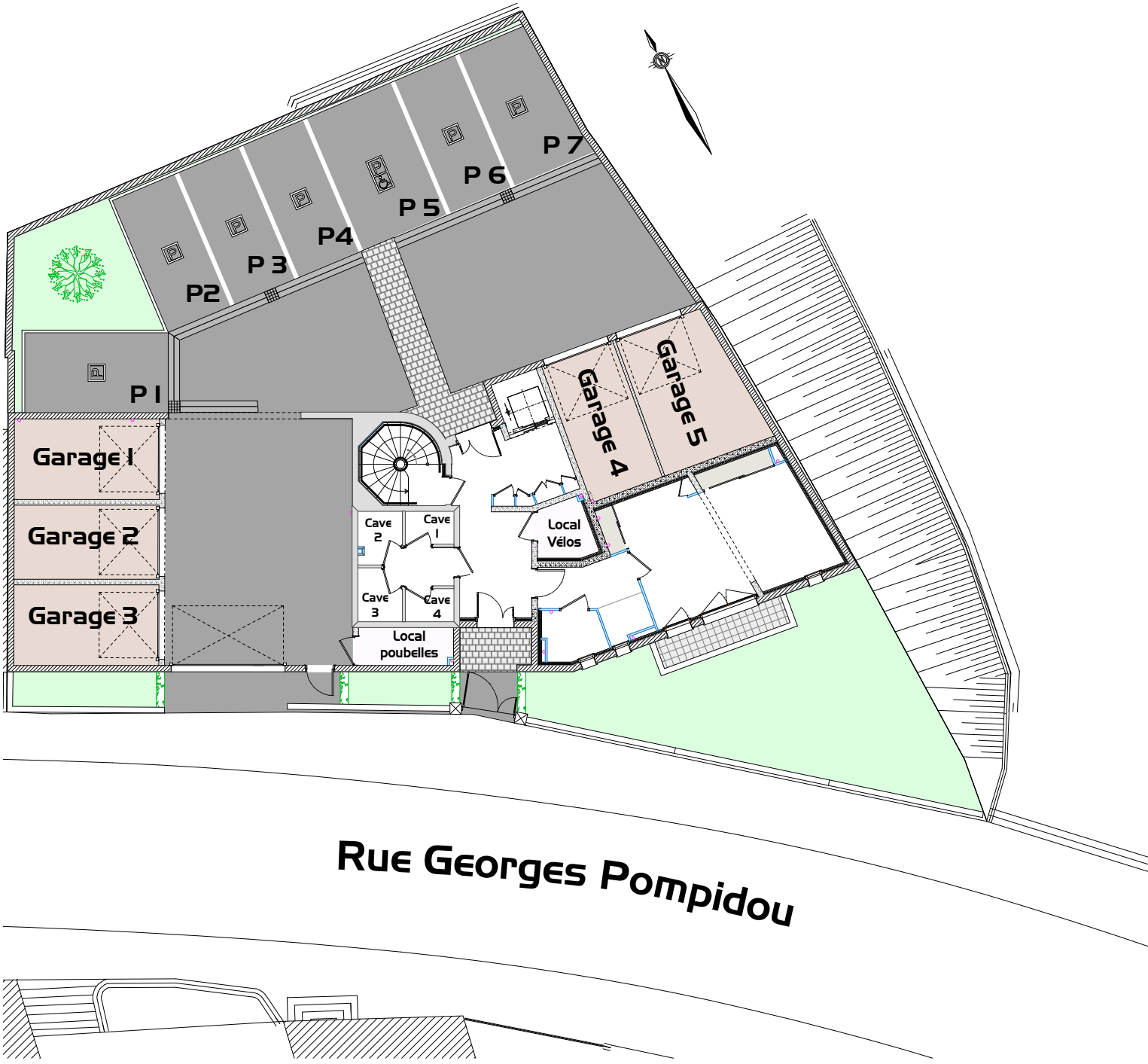

SOCAM Côte d'Opale

Nota : Des modifications sont susceptibles d'être apportées en fonction des nécessités techniques et administratives pour les dimensions libres, retombées, soffites, faux plafonds et les équipements et réseaux divers. L'aménagement de la cuisine est à titre indicatif.
Document commercial non contractuel. 26/10/2015

RÉSIDENCE LE WINCH Wimereux

Plans de façades

Façade Sud

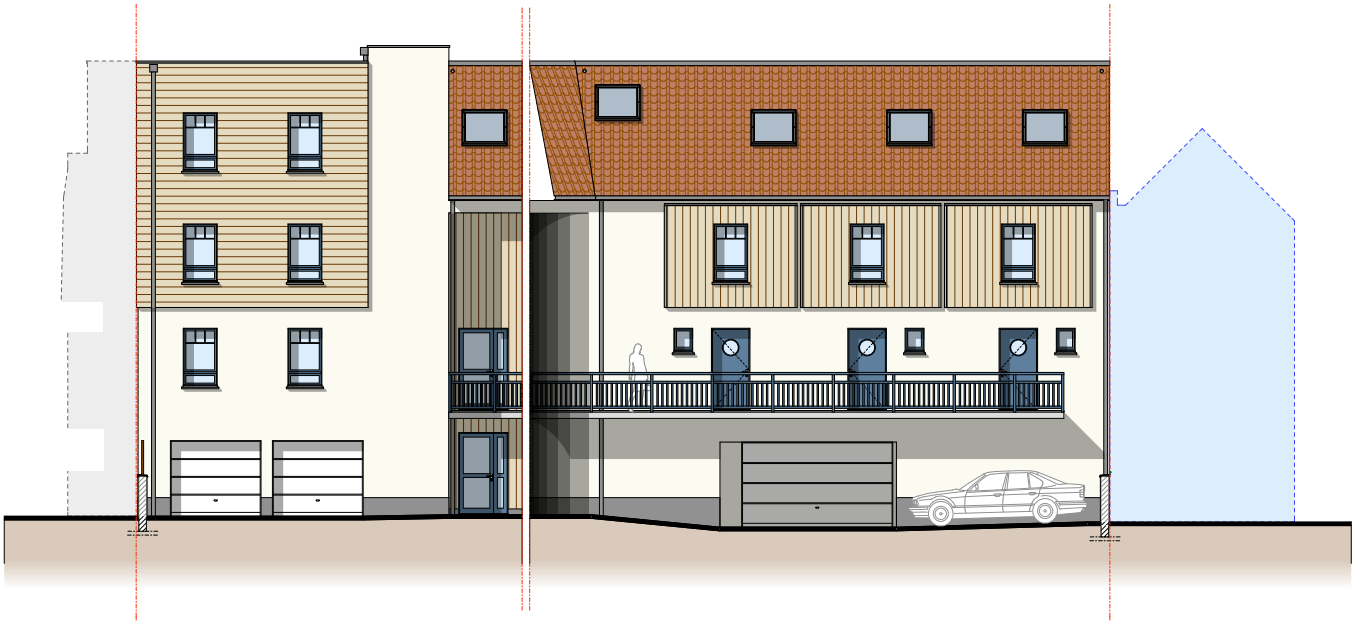

1cm = 2m

Façade Nord

SOCAM Côte d'Opale

Nota : Des modifications sont susceptibles d'être apportées en fonction des nécessités techniques et administratives pour les dimensions libres, retombées, soffites, faux plafonds et les équipements et réseaux divers. L'aménagement de la cuisine est à titre indicatif.
Document commercial non contractuel. 26/10/2015

RÉSIDENCE LE WINCH Wimereux

Rez-de-chaussée

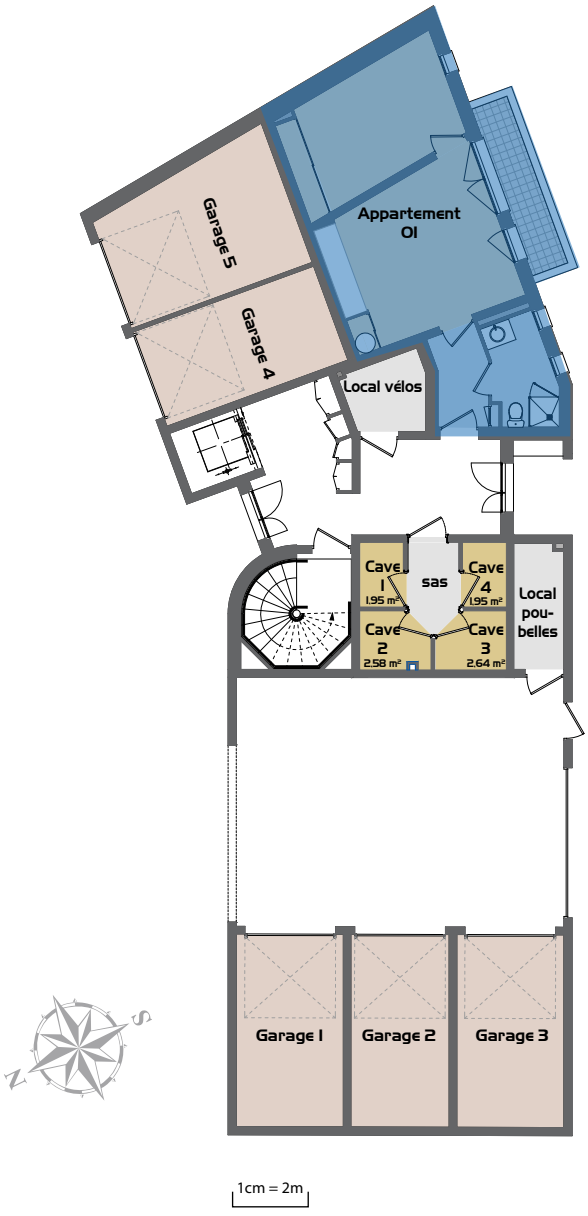

SOCAM Côte d'Opale

Nota : Des modifications sont susceptibles d'être apportées en fonction des nécessités techniques et administratives pour les dimensions libres, retombées, soffites, faux plafonds et les équipements et réseaux divers. L'aménagement de la cuisine est à titre indicatif.
Document commercial non contractuel. 26/10/2015

RÉSIDENCE LE WINCH Wimereux

Rez-de-chaussée

Appartement 01 Type 2

	Surface habitable
Hall	3,53
Séjour / cuisine	17,79
Chambre	11,85
Salle de bains / WC	4,59
Placards	2,17
Total	**39,93 m²**
Terrasse	4,70 m²

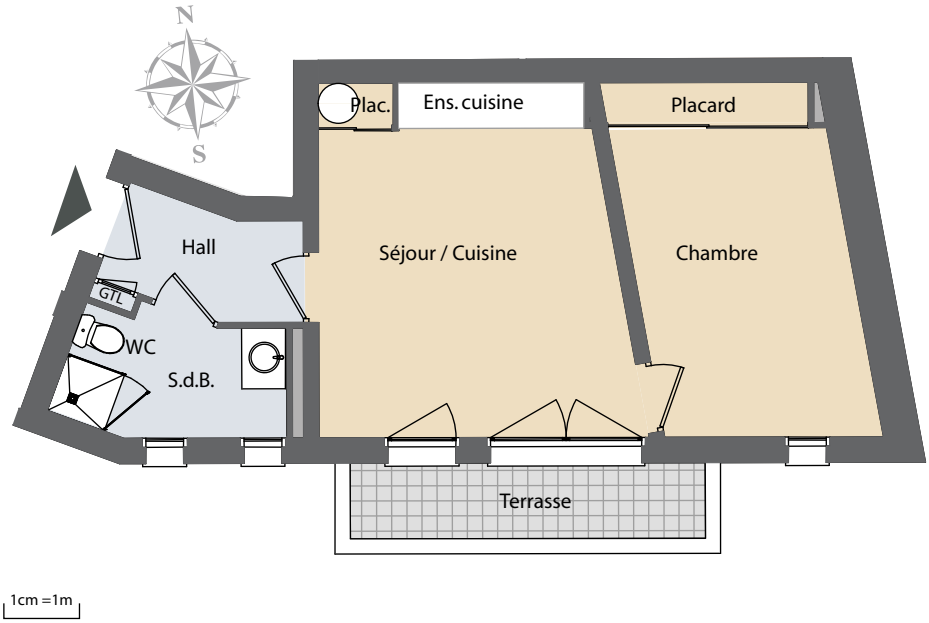

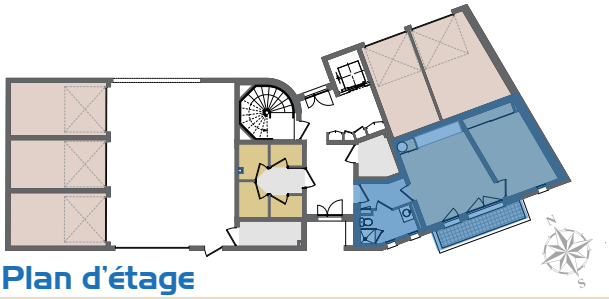

Plan d'étage

SOCAM Côte d'Opale

Nota : Des modifications sont susceptibles d'être apportées en fonction des nécessités techniques et administratives pour les dimensions libres, retombées, soffites, faux plafonds et les équipements et réseaux divers. L'aménagement de la cuisine est à titre indicatif.
Document commercial non contractuel. 26/10/2015

RÉSIDENCE LE WINCH Wimereux

Premier étage

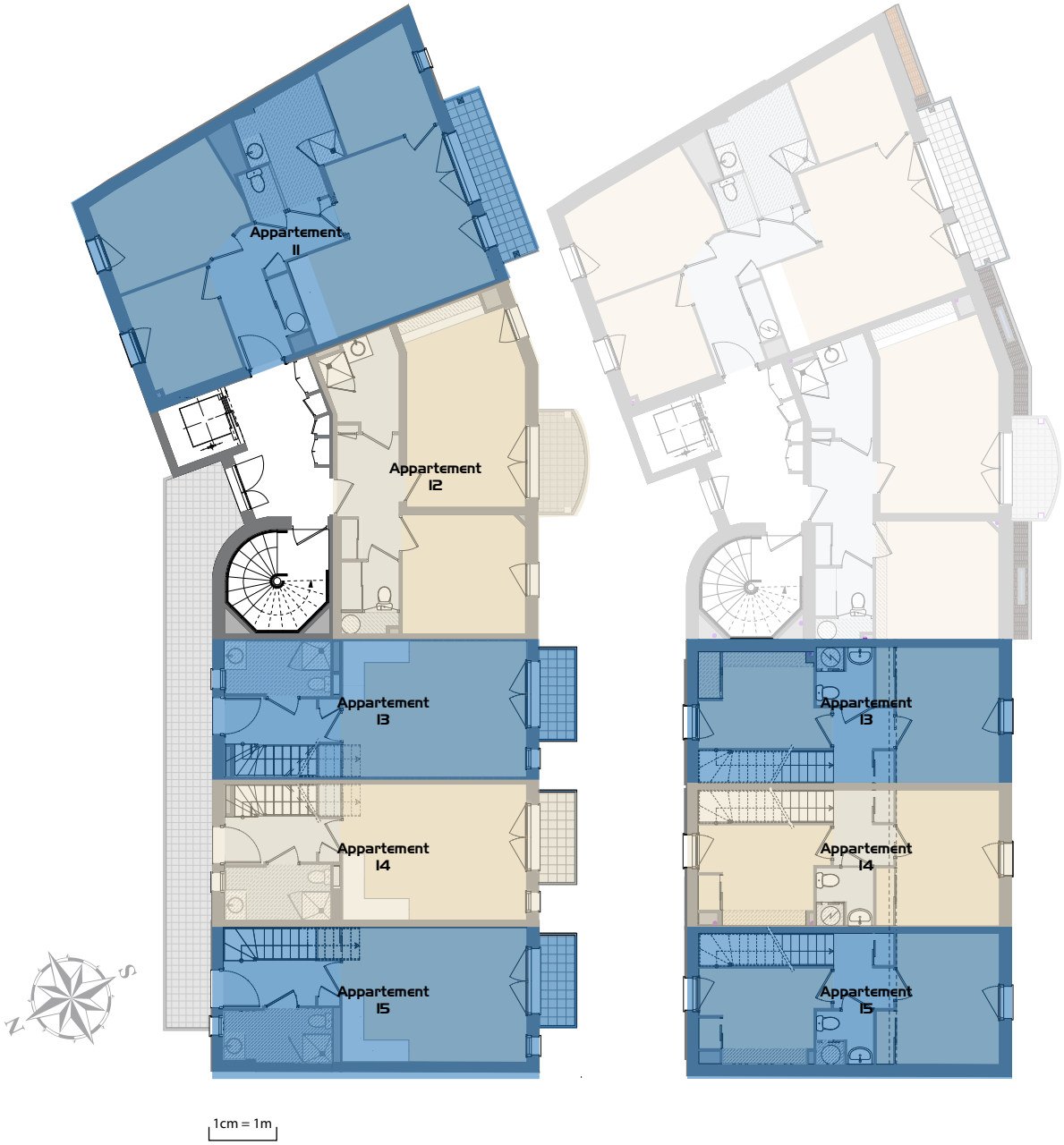

SOCAM Côte d'Opale

Nota : Des modifications sont susceptibles d'être apportées en fonction des nécessités techniques et administratives pour les dimensions libres, retombées, soffites, faux plafonds et les équipements et réseaux divers. L'aménagement de la cuisine est à titre indicatif.
Document commercial non contractuel. 26/10/2015

RÉSIDENCE LE WINCH Wimereux

Premier étage

Appartement II Type 4

	Surface habitable
Hall	7,75
Séjour / cuisine	20,35
Chambre 1	11,40
Chambre 2	7,60
Chambre 3	7,35
Salle de bains	6,45
WC	1,26
Placards	0,99
Total	**63,15 m²**
Balcon	4,70 m²

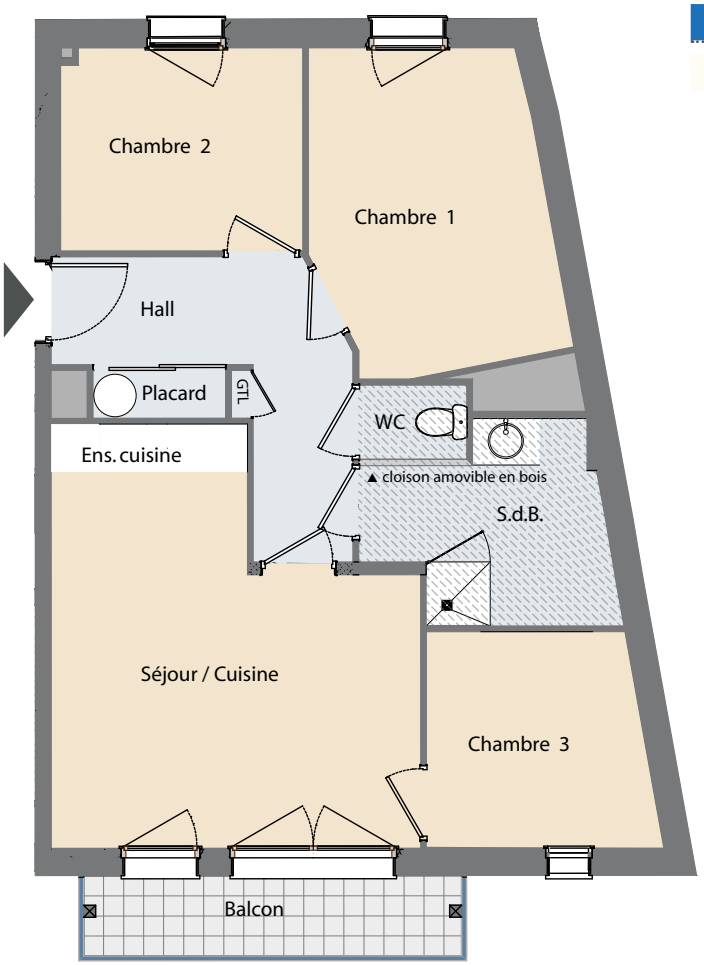

1cm = 1m

Soffite ou faux plafond

N

S

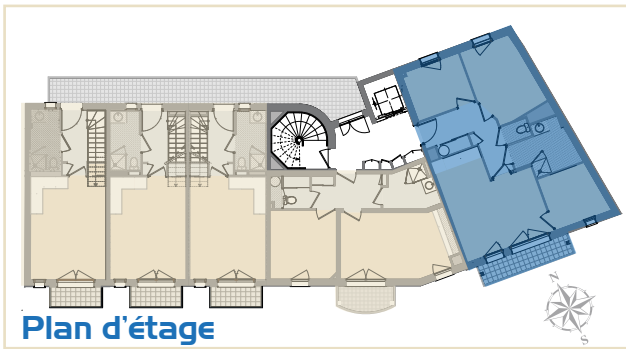

Plan d'étage

SOCAM Côte d'Opale

Nota : Des modifications sont susceptibles d'être apportées en fonction des nécessités techniques et administratives pour les dimensions libres, retombées, soffites, faux plafonds et les équipements et réseaux divers. L'aménagement de la cuisine est à titre indicatif.
Document commercial non contractuel. 26/10/2015

RÉSIDENCE LE WINCH Wimereux

Premier étage

Appartement 12 Type 2

	Surface habitable
Hall	5,38
Séjour / cuisine	18,35
Chambre	11,51
Salle de bains	4,94
WC	1,38
Placards	2,06
Total	**43,62 m²**
Balcon	3,39 m²

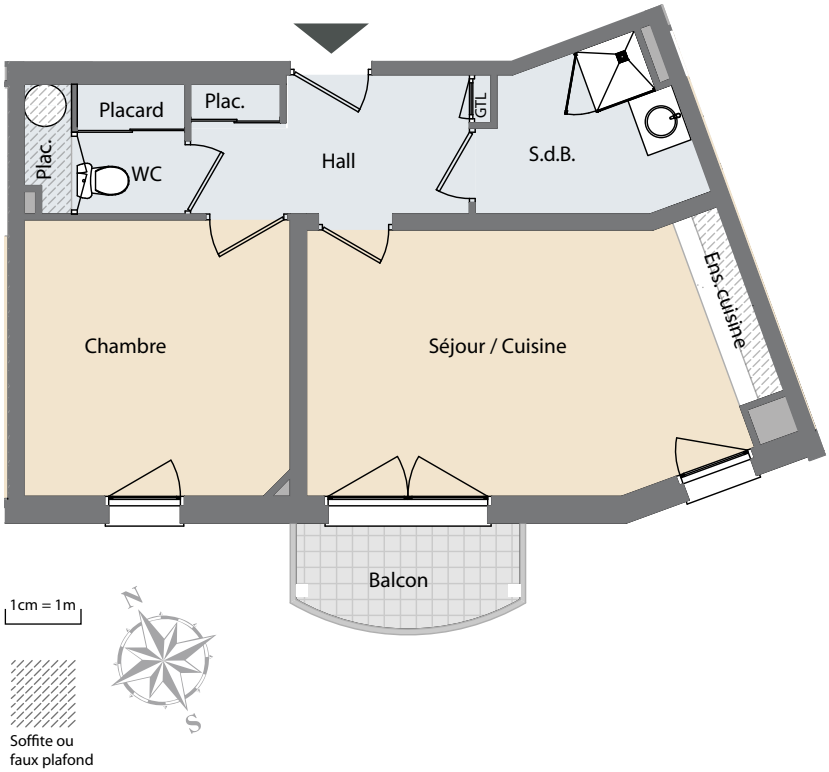

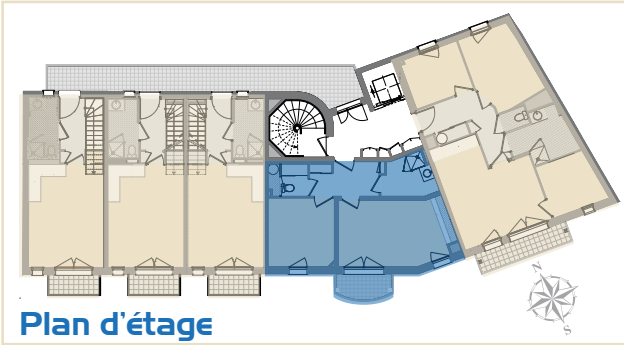

Plan d'étage

SOCAM Côte d'Opale

Nota : Des modifications sont susceptibles d'être apportées en fonction des nécessités techniques et administratives pour les dimensions libres, retombées, soffites, faux plafonds et les équipements et réseaux divers. L'aménagement de la cuisine est à titre indicatif.
Document commercial non contractuel. 26/10/2015

Premier étage

Appartement 13 Type 3 Duplex

	Surface habitable
Hall	3,95
Séjour / cuisine	19,49
Chambre 1	10,97
Chambre 2	8,30
Dégagement	2,98
Salle de bains	4,50
WC	2,00
Placards	3,07
Total	**55,26 m²**
Balcon	2,50 m²

Premier étage

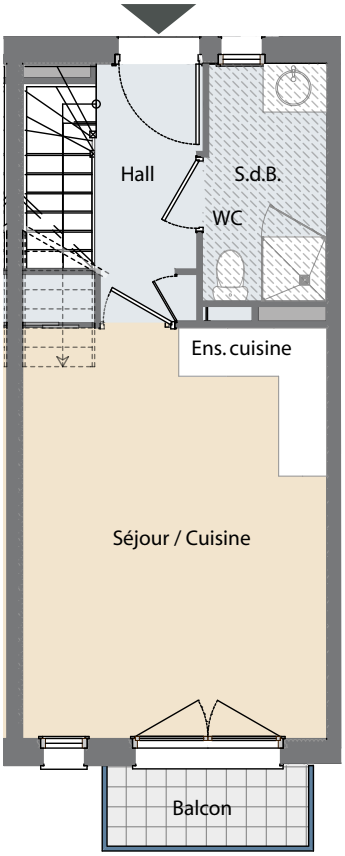

Deuxième étage

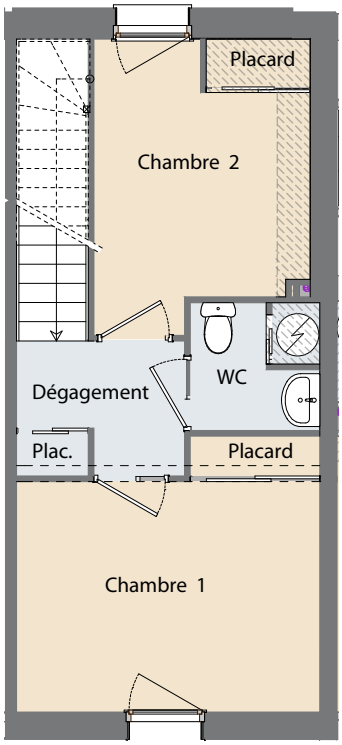

1cm = 1m

Soffite ou faux plafond

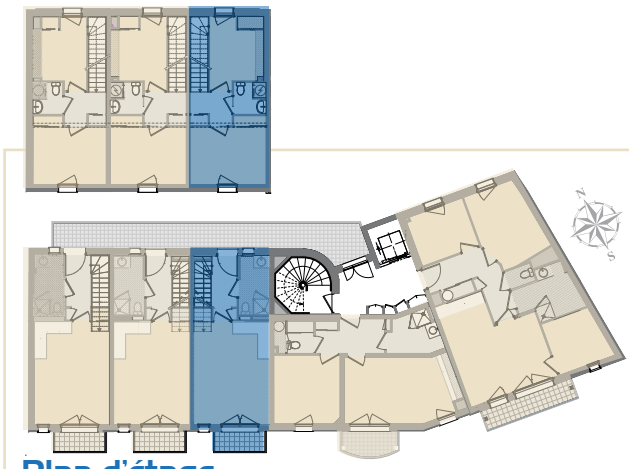

Plan d'étage

Nota : Des modifications sont susceptibles d'être apportées en fonction des nécessités techniques et administratives pour les dimensions libres, retombées, soffites, faux plafonds et les équipements et réseaux divers. L'aménagement de la cuisine est à titre indicatif.
Document commercial non contractuel. 26/10/2015

RÉSIDENCE LE WINCH Wimereux

Premier étage

Appartement 14 Type 3 Duplex

	Surface habitable
Hall	3,95
Séjour / cuisine	19,49
Chambre 1	10,97
Chambre 2	8,55
Dégagement	2,98
Salle de bains	4,50
WC	2,00
Placards	2,88
Total	**55,32 m²**
Balcon	2,50 m²

Premier étage

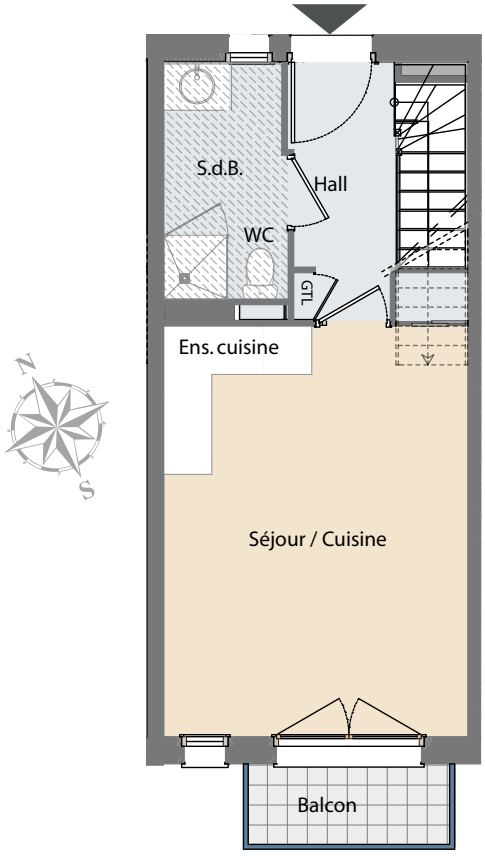

Deuxième étage

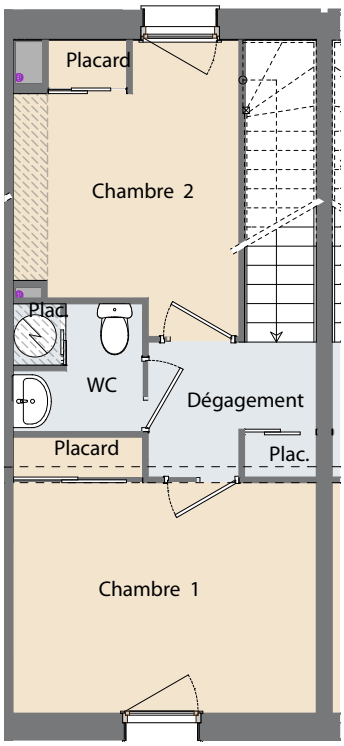

1cm = 1m

Soffite ou faux plafond

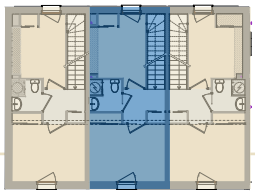

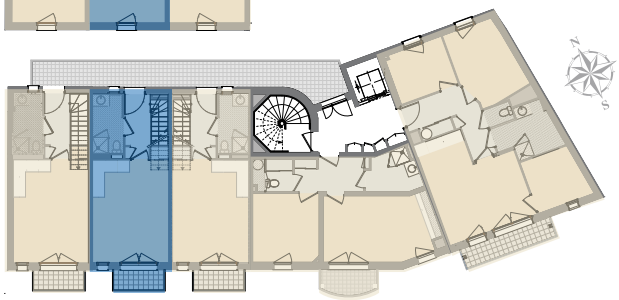

Plan d'étage

SOCAM Côte d'Opale

Nota : Des modifications sont susceptibles d'être apportées en fonction des nécessités techniques et administratives pour les dimensions libres, retombées, soffites, faux plafonds et les équipements et réseaux divers. L'aménagement de la cuisine est à titre indicatif.
Document commercial non contractuel. 26/10/2015

RÉSIDENCE LE WINCH Wimereux

Premier étage

Appartement 15 Type 3 Duplex

	Surface habitable
Hall	3,95
Séjour / cuisine	19,05
Chambre 1	10,60
Chambre 2	8,20
Dégagement	2,98
Salle de bains	4,35
WC	1,80
Placards	2,70
Total	**53,63 m²**
Balcon	2,50 m²

Premier étage

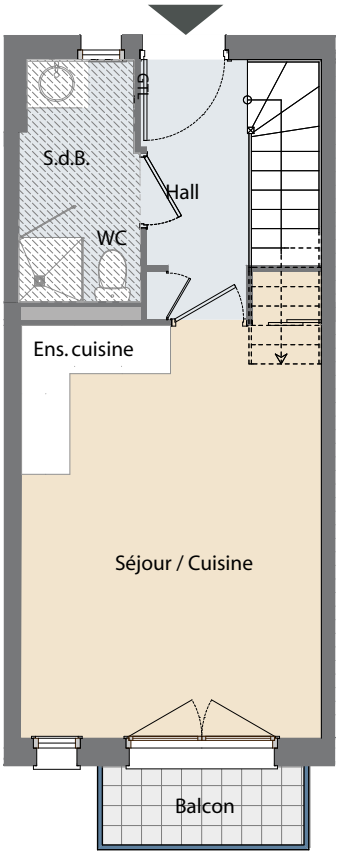

Deuxième étage

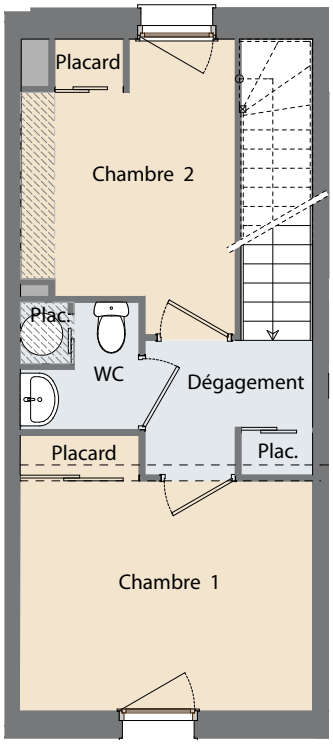

1cm = 1m

Soffite ou faux plafond

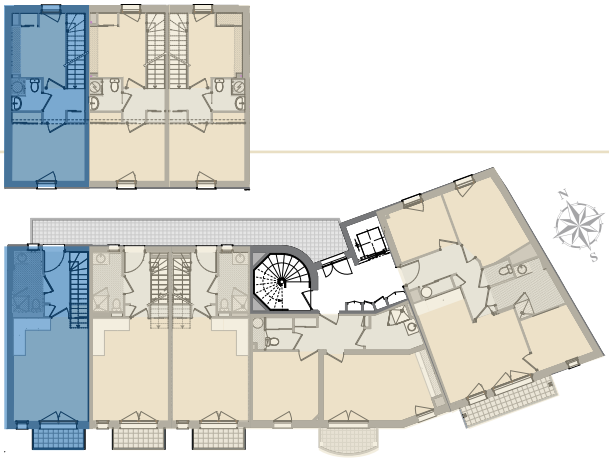

Plan d'étage

SOCAM Côte d'Opale

Nota : Des modifications sont susceptibles d'être apportées en fonction des nécessités techniques et administratives pour les dimensions libres, retombées, soffites, faux plafonds et les équipements et réseaux divers. L'aménagement de la cuisine est à titre indicatif.
Document commercial non contractuel. 26/10/2015

Deuxième étage

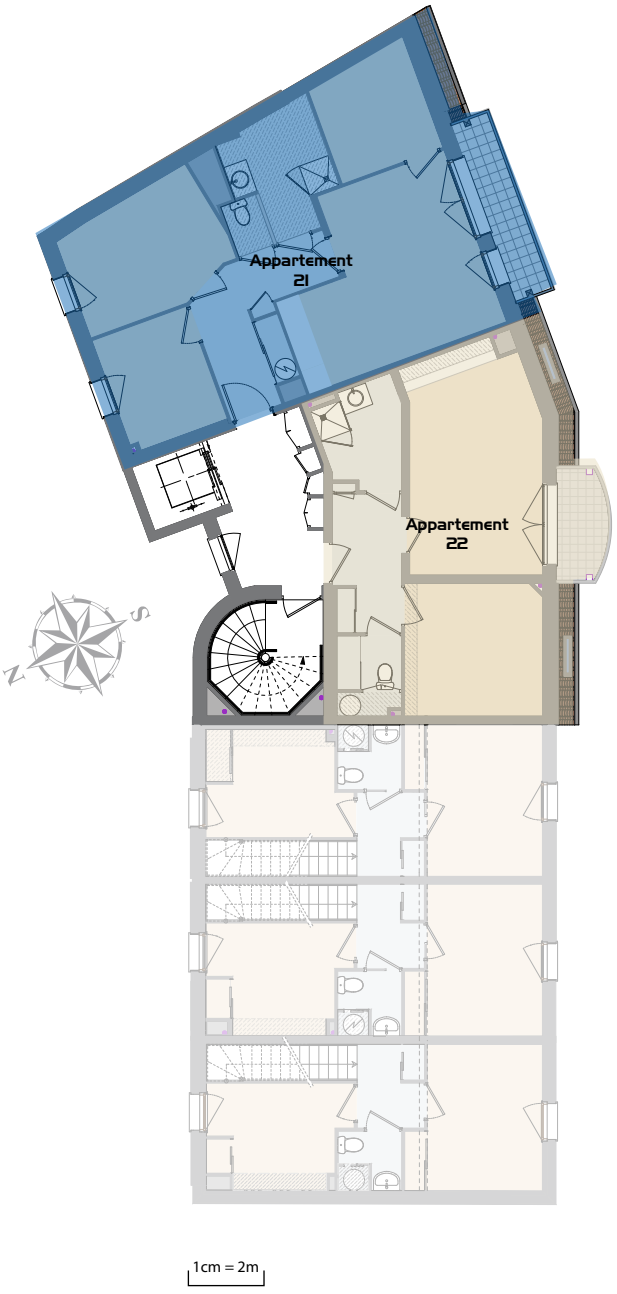

Nota : Des modifications sont susceptibles d'être apportées en fonction des nécessités techniques et administratives pour les dimensions libres, retombées, soffites, faux plafonds et les équipements et réseaux divers. L'aménagement de la cuisine est à titre indicatif.
Document commercial non contractuel. 26/10/2015

RÉSIDENCE LE WINCH Wimereux

Deuxième étage

Appartement 21 Type 4

	Surface habitable
Hall	7,75
Séjour / cuisine	20,35
Chambre 1	11,40
Chambre 2	7,60
Chambre 3	7,35
Salle de bains	6,45
WC	1,26
Placards	0,99
Total	**63,15 m²**
Balcon	4,70 m²

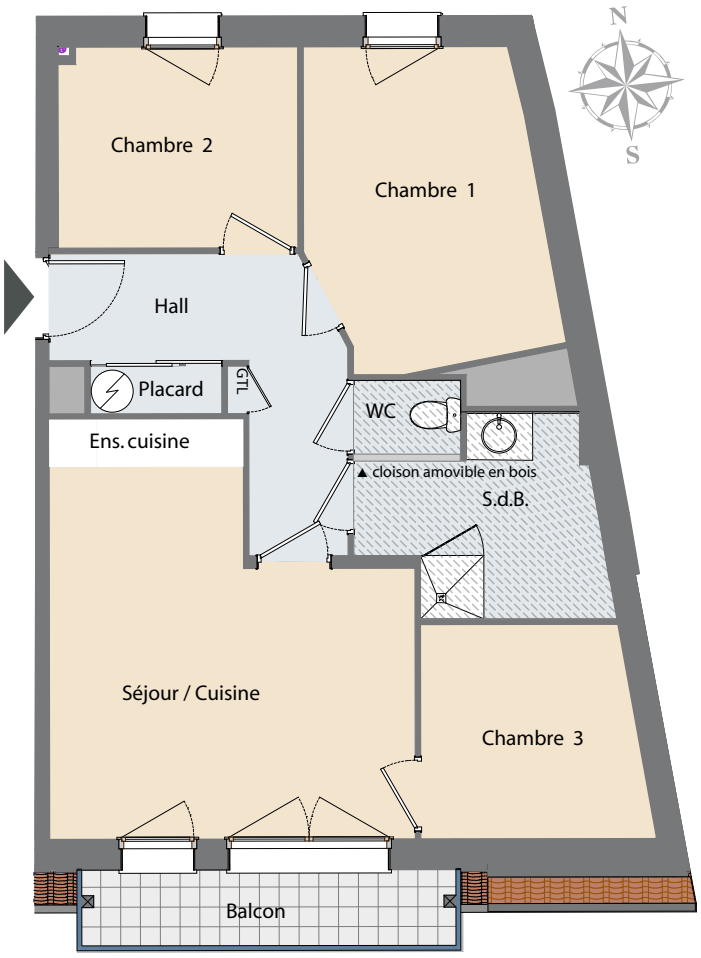

1cm = 1m

Soffite ou faux plafond

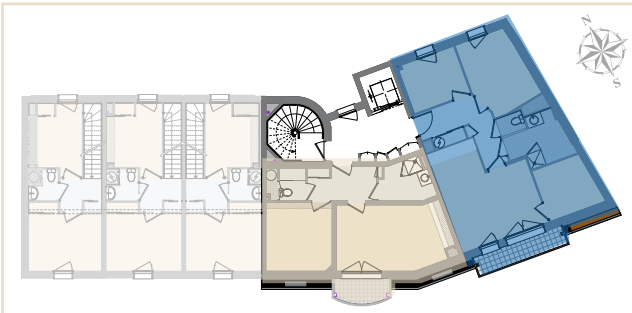

Plan d'étage

SOCAM Côte d'Opale

Nota : Des modifications sont susceptibles d'être apportées en fonction des nécessités techniques et administratives pour les dimensions libres, retombées, soffites, faux plafonds et les équipements et réseaux divers. L'aménagement de la cuisine est à titre indicatif.
Document commercial non contractuel. 26/10/2015

RÉSIDENCE LE WINCH Wimereux

Deuxième étage

Appartement 22 Type 2

	Surface habitable
Hall	5,38
Séjour / cuisine	18,35
Chambre	11,51
Salle de bains	4,94
WC	1,38
Placards	2,06
Total	**43,62 m²**
Balcon	3,39 m²

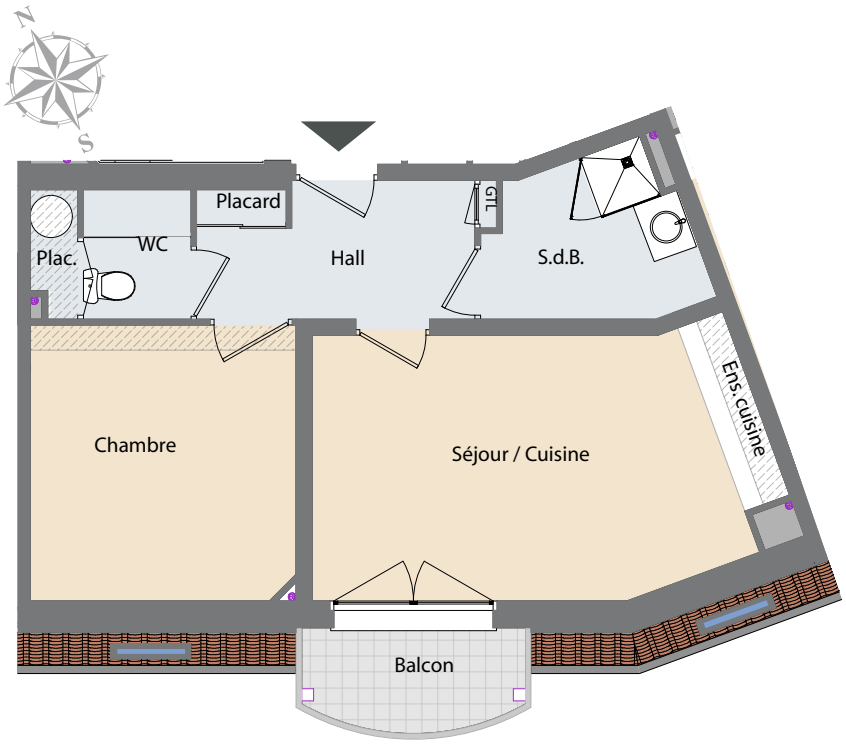

1cm = 1m

Soffite ou faux plafond

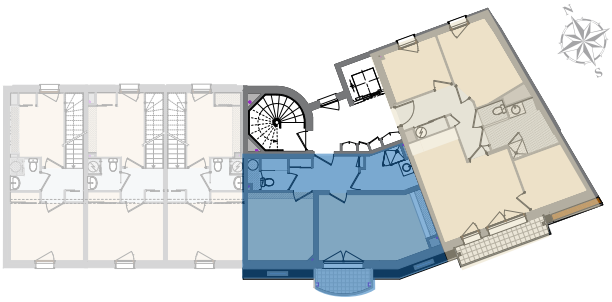

Plan d'étage

SOCAM Côte d'Opale

Nota : Des modifications sont susceptibles d'être apportées en fonction des nécessités techniques et administratives pour les dimensions libres, retombées, soffites, faux plafonds et les équipements et réseaux divers. L'aménagement de la cuisine est à titre indicatif.
Document commercial non contractuel. 26/10/2015

RÉSIDENCE LE WINCH Wimereux

Troisième étage

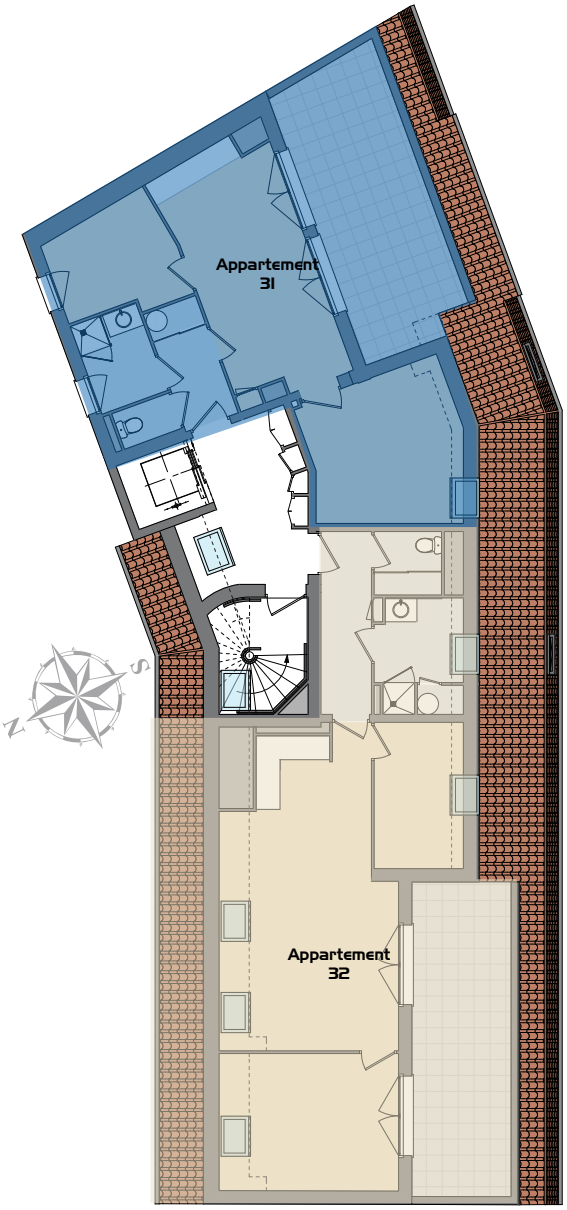

SOCAM Côte d'Opale

Nota : Des modifications sont susceptibles d'être apportées en fonction des nécessités techniques et administratives pour les dimensions libres, retombées, soffites, faux plafonds et les équipements et réseaux divers. L'aménagement de la cuisine est à titre indicatif.
Document commercial non contractuel. 26/10/2015

RÉSIDENCE LE WINCH Wimereux

Troisième étage

Appartement 31 Type 3

	Surface utile	Surface habitable
Hall	3,31	3,31
Séjour / cuisine	18,81	18,81
Chambre 1	14,02	12,59
Chambre 2	7,89	7,89
Salle de bains	4,13	4,13
WC	1,45	1,45
Placards	0,98	0,98
Total	**50,59 m²**	**49,16 m²**
Terrasse	21,48 m²	21,07 m²

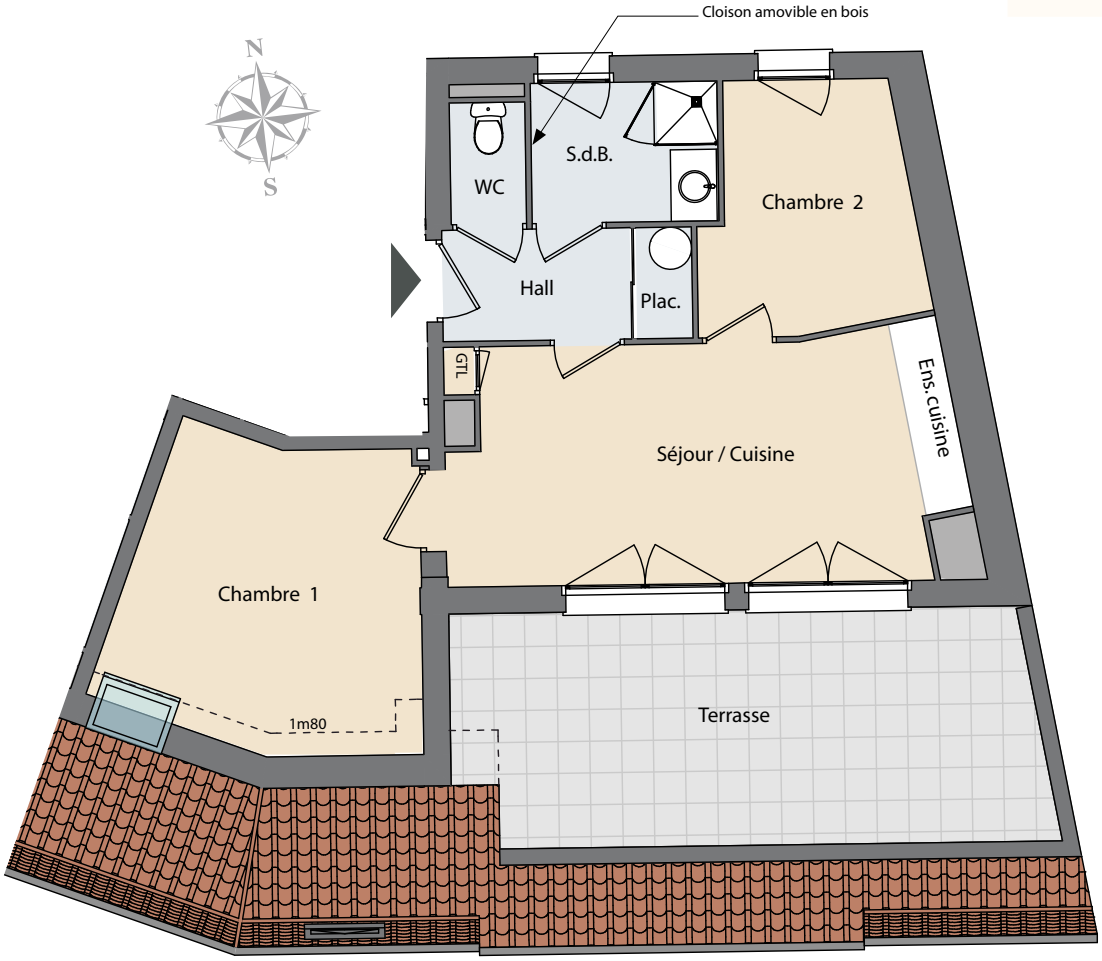

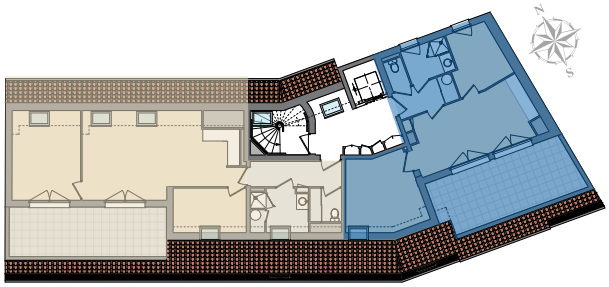

Plan d'étage

SOCAM Côte d'Opale

Nota : Des modifications sont susceptibles d'être apportées en fonction des nécessités techniques et administratives pour les dimensions libres, retombées, soffites, faux plafonds et les équipements et réseaux divers. L'aménagement de la cuisine est à titre indicatif.
Document commercial non contractuel. 26/10/2015

RÉSIDENCE LE WINCH Wimereux

Troisième étage

Appartement 32 Type 3

	Surface utile	Surface habitable
Hall	5,84	5,84
Séjour	31,77	27,07
Salle de bains	5,22	4,59
Chambre 1	15,57	12,82
Chambre 2	8,25	7,16
WC	1,69	1,69
Placards	1,90	1,67
Total	**68,34 m²**	**59,17 m²**

Terrasse 19,78 m²

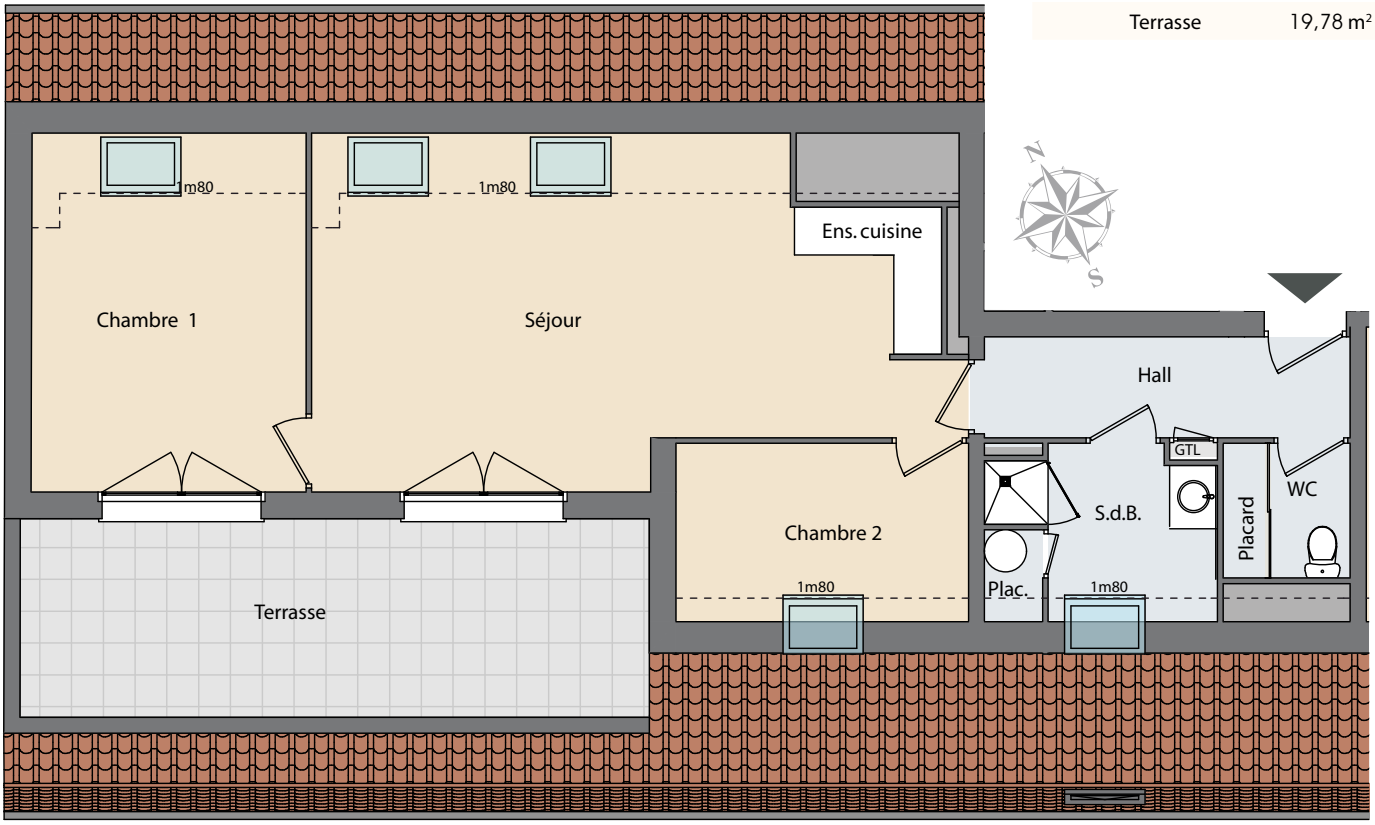

1cm = 1m

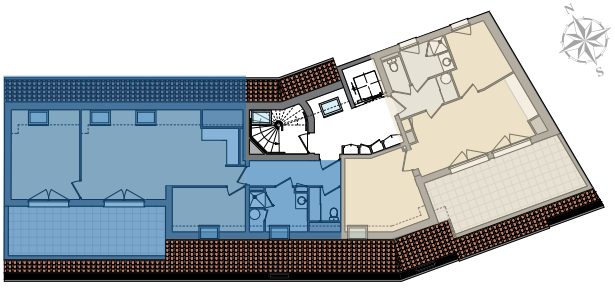

Plan d'étage

SOCAM Côte d'Opale

Nota : Des modifications sont susceptibles d'être apportées en fonction des nécessités techniques et administratives pour les dimensions libres, retombées, soffites, faux plafonds et les équipements et réseaux divers. L'aménagement de la cuisine est à titre indicatif.
Document commercial non contractuel. 26/10/2015

Descriptif du projet

Rez-de-chaussée :

- 1 hall d'entrée avec accès à l'ascenseur et à l'escalier
- 1 local vélo
- 1 local poubelles
- 1 appartements de type 2 avec terrasse
- 4 caves
- 5 garages
- 1 passage voiture avec accès aux stationnements extérieurs

1er étage :

- 1 circulation avec accès à l'ascenseur, à l'escalier et à la coursive extérieure
- 1 appartements de type 2 avec balcon
- 1 appartement de type 4 avec balcon
- 3 appartements de type 3 duplex avec balcon

2ème étage :

- 1 circulation avec accès à l'ascenseur et à l'escalier
- 1 appartements de type 2 avec balcon
- 1 appartement de type 4 avec balcon

3ème étage :

- 1 circulation avec accès à l'ascenseur et à l'escalier
- 2 appartements de type 2 ou 3 avec terrasse (Selon variantes proposées)

Aménagement extérieurs :

- 1 voirie d'accès aux stationnements
- 9 parkings aériens

Soit au total :
10 logements, 5 garages, 6 caves et 7 parkings

SOCAM Côte d'Opale

Nota : Des modifications sont susceptibles d'être apportées en fonction des nécessités techniques et administratives pour les dimensions libres, retombées, soffites, faux plafonds et les équipements et réseaux divers. L'aménagement de la cuisine est à titre indicatif.
Document commercial non contractuel. 26/10/2015

Descriptif commercial

LOT GROS ŒUVRE

Fondations :

- Conformément aux prescriptions du rapport de sol et études béton armé avec avis du bureau de contrôle.

Élévations extérieures :

- En maçonnerie traditionnelle : Murbrics de 20cm pour murs extérieurs.
- **Poteaux et poutres en béton armé.**
- Refends intérieurs : voiles béton *(épaisseur suivant la réglementation)*.

Planchers :

- Terre plein ou dalle portée pour les dalles du rez-de-chaussée.
- Planchers béton d'une épaisseur de 20cm minimum, y compris prédalles éventuelles.
- Canalisation EAU, EU, fourreau PTT et EDF dans le terre plein.

Enduits extérieurs :

- Façades avant, arrière et pignons, enduit hydraulique finition grattée et enduit ciment peint.
- Enduit mural décoratif façon pierres.

- Soubassement en enduit ciment.

Bardages extérieurs :

- Bardage bois de teinte naturel (selon plan architecte).

Gaines techniques :

- Gaines verticales (EAU, EDF, PTT, SG), comptage général eau en regard réglementaire.
- Coffret de coupure EDF en façade.
- Chambre PTT de liaison sur le trottoir.

Escalier commun :

- Escalier hélicoïdal encloisonné en béton armé.

LOT CARRELAGE

Hall d'entrée et circulations communes :

- Sol : Carrelage, plinthes assorties.

Logements :

- Sol des séjours, dégagements, cuisines, salles de bains et WC : en carrelage avec plinthes assorties.

- Murs en faïence pose verticale avec frise sur 2,10cm de hauteur sur tout le périmètre de la salle de bain.

- Balcons et terrasses (RDC, 1er et 2ème etage) : Carrelage ingélif

SOCAM Côte d'Opale

Nota : Des modifications sont susceptibles d'être apportées en fonction des nécessités techniques et administratives pour les dimensions libres, retombées, soffites, faux plafonds et les équipements et réseaux divers. L'aménagement de la cuisine est à titre indicatif.
Document commercial non contractuel. 26/10/2015

LOT CHARPENTE

Charpente :

- En Sapin Rouge du Nord traité en charpente traditionnelle ou fermettes industrielles,
- Planches de rives et sous face en PVC blanc.

LOT COUVERTURE, ZINGUERIE, ÉTANCHÉITÉ

Couverture :

- Sous toiture en feutre bitumé avec armature.
- Tuiles terre cuite ton rouge ou similaires (selon plans architecte).

- Dauphins en PVC renforcé ou fonte.
- Chassis de toit dans les combles avec volet roulant motorisés à énergie solaire.

Zinguerie :

- Ouvrages en zinc pour tous travaux de raccords, solins, noues et noquets, renvois d'eau, faîtières et arêtiers.
- Solins à forts relevés avec engravures dans les pignons.
- Gouttières et descentes en zinc ou PVC.

Étanchéité :

- Terrasses sur partie habitables (combles) : lames de terrasse en bois composite posées sur plots avec étanchéité multicouche.
- Terrasses non accessible : étanchéité multicouche.

LOT MENUISERIES INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES

Serrurerie :

- Garde-corps des balcons aluminium ou bois + vitrage, localisation suivant façades *(couleur suivant choix de l'architecte)*
- Portes de garages métalliques basculantes pour les garages
- Porte métallique basculantes motorisée ou portail motorisé pour l'accès aux parkings avec télécommande
- Porte métallique pour le local poubelles et les caves donnant dans le passage voiture
- Main courante d'escalier commun métallique.

Menuiseries extérieures :

- Portes vitrées du hall : aluminium laqué, teinte au choix de l'architecte.
- Portes d'entrée des appartements donnant sur la coursive extérieure : PVC ou bois, teinte au choix de l'architecte.
- Portes de service : aluminium ou métal laqué, teinte au choix de l'architecte.
- Portes-fenêtres et fenêtres en PVC ou bois ouvrant à la française, coffres de volets roulants PVC, volets roulants motorisés, commandes individuelles (localisation suivant plans).
- Baies coulissantes en PVC ou bois, vitrage isolant, coffres de volets roulants PVC, volets roulants en PVC ou aluminium suivant longueur motorisés, commandes individuelles (localisation suivant plans).

Menuiseries intérieures, bois :

- Portes palières deux faces peintes, coupe-feu 1/2 heure à âme pleine, huisserie bois, avec fermeture 3 points, moulures de calfeutrement 2 faces.

- Portes d'escalier coupe-feu 1/2 heure à âme pleine, huisserie bois, moulures de calfeutrement 2 faces.
- Porte du local vélo et des caves donnant dans le hall coupe-feu 1/2 heure à âme pleine, huisserie bois, moulures de calfeutrement 2 faces.
- Portes intérieures post-formées huisserie bois (porte d'accès au séjour semi-vitrée).

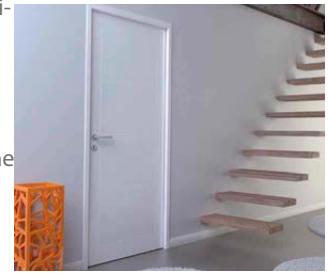

- Tous les placards sauf ceux des WC : façades de type coulized ou similaire, équipés d'une tablette, un refend éventuel et une barre pour penderie.
- Les placards des WC : façades de type coulized ou similaire, non aménagés.

- Escalier des appartements : en Sapin Rouge du Nord, finition peinture.
- Sol des chambres et cabines : parquet stratifié de marque Quickstep ou équivalent, plinthes en médium peintes.

Divers :

Nota : Des modifications sont susceptibles d'être apportées en fonction des nécessités techniques et administratives pour les dimensions libres, retombées, soffites, faux plafonds et les équipements et réseaux divers. L'aménagement de la cuisine est à titre indicatif.
Document commercial non contractuel. 26/10/2015

- Ensemble de boîtes aux lettres nouvelles normes sous le porche d'entrée.

- Façade de gaines techniques : porte coupe-feu 1/2 heure à âme pleine, huisserie bois, moulures de calfeutrement 2 faces.

LOT PLÂTRERIE

Cloisons :

- Type placostyl pour toutes cloisons de distribution intérieure des logements, entourages des gaines VMC et divers.

Doublages thermiques :

En façades au périmètre du bâtiment, l'isolation sera réalisée en complexe de 100 + 10 mm constitué d'une plaque de plâtre de 10 mm et polystyrène de 100 mm (Suivant étude thermique).

Isolation thermique :

- Rampants : plaques de plâtre à peindre sur ossature + laine de verre de 26cm avec pare-vapeur sur face intérieure (Suivant étude thermique).
- Plafonds sur charpente : plaques de plâtre à peindre sur ossature + laine de verre de 40cm avec pare-vapeur sur face intérieure (Suivant étude thermique).

LOT PLOMBERIE / SANITAIRE

Logements :

- Baignoire acier ou acrylique ton blanc, robinetterie mitigeur à tête céramique sur gorge avec inverseur pour douche, support flexible et douchette, vidage à bascule, siphon PVC (localisation suivant plans).

- Douche Siphon de sol PVC, paroi fixe et porte en verre (suivant plan), mitigeur à tête céramique, support flexible et douchette

- Sèche serviettes électrique dans les salles de bains.
- Cuvette WC, réservoir dossier céramique, abattant double.
- Meuble vasque avec 2 portes, miroir et spots avec robinetterie mitigeur à tête céramique, vidage et siphon.
- Lavabo et lave-mains en porcelaine avec robinetterie mitigeur à tête céramique, vidage et siphon dans local commercial au RDC.
- Alimentation eau chaude, chauffe-eau électrique 200 litres, groupe de sécurité, robinet d'arrêt.
- Distribution : tube cuivre ou PVC / vidange PVC.
- Robinet d'arrêt et purge pour l'ensemble de l'installation par logement.

Comptage appartements :

Comptage individuel par appartement (Abonnement auprès de la société concessionnaire à la charge de l'acquéreur).

LOT ÉLECTRICITÉ, CHAUFFAGE ET VMC

Prescriptions techniques générales :

Rappel des normes :

Les matériaux employés seront conformes aux prescriptions des cahiers «Techniques Générales» applicables aux travaux d'installations électriques dans les bâtiments, cahiers édités par le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment.

Puissance et comptage électrique à prévoir :

- Pour les appartements, il sera prévu un disjoncteur différentiel bipolaire 15A/45A.
- Pour les services généraux, un disjoncteur bipolaire 30A.

Comptage du courant :

À chaque disjoncteur, sera associé un comptage. Celui-ci sera calculé pour une puissance de 9 à 12kW selon l'importance du logement.

Réalisation des installations :

- L'ensemble des installations sera réalisé intégralement sous tube encastré pour appartements, hall d'entrée, escaliers et paliers.
- Seul les locaux communs et les garages pourront être en tube apparent.

Nota : Des modifications sont susceptibles d'être apportées en fonction des nécessités techniques et administratives pour les dimensions libres, retombées, soffites, faux plafonds et les équipements et réseaux divers. L'aménagement de la cuisine est à titre indicatif.
Document commercial non contractuel. 26/10/2015

Appareillage :

Tout l'appareillage sera standard, avec bouton poussoir lumineux pour les services communs.

Les tableaux d'appartements seront du type préfabriqué avec disjoncteur différentiel et microdisjoncteur positionnés dans l'armoire.

Comptage services généraux :

- 1 comptage 15/45A monophasé pour services généraux.
- 1 comptage triphasé 60A pour l'ascenseur.

Comptage appartements :

Comptage individuel par appartement. Abonnement à charge de l'acquéreur.

Alimentation services généraux :

- Escalier : allumage sur minuterie avec commande par boutons poussoirs lumineux, plafonniers à chaque palier.
- Circulation garage : allumage sur minuterie avec commande par boutons poussoirs lumineux, plafonniers y compris hublot étanche.
- Paliers commandés.
- Hall d'Entrée : plafonnier, lustrerie, boutons-poussoirs lumineux sur minuterie.
- Local poubelles : 1 point lumineux en S.A. y compris hublot étanche.
- Local vélo : 1 point lumineux en S.A. y compris hublot étanche.

Éclairage extérieur :

- 1 hublot extérieur sur horloge au-dessus des accès au bâtiment
- Éclairage par hublots sur horloge de l'accès garage.
- Hublots extérieurs et candélabres sur horloge pour les parkings.

Visiophone :

Plaque d'appel à l'entrée de la résidence.

Téléphone :

Pour chaque appartement :

- 1 fourreau avec câble PTT.
- 1 conjoncteur téléphonique en salle de séjour, cuisine et dans les chambres.

Télévision :

- La distribution des chaînes TNT de télévision française sera assurée, y compris ampli et antenne générale.
- Une prise TV dans une chambre et séjour.
- Réception par antenne collective.

Éclairage de secours :

Blocs autonomes répartis dans chaque palier et escalier ainsi que dans les circulations du rez-de-chaussée.

ÉQUIPEMENT DES APPARTEMENTS

Hall :

- 1 visiophone avec ouverture de porte en liaison avec hall.
- 1 point lumineux en SA ou va et vient.
- 1 PC 16A.

Dégagement :

- 1 point lumineux en SA ou va et vient.

Séjour :

- 1 point lumineux en plafond en SA.
- 5 PC 16A dont 1 commandée en SA.
- 1 prise TV.
- 1 prise PTT.

Cuisine :

- 1 douille bout de fil sur SA en plafond.
- 1 douille bout de fil sur SA murale.
- 3 PC 16A + T.
- 1 boîte terminale 2x32A + T, 1 de 20A + T, 1 de 16A + T.
- 1 prise PTT.
- 1 sortie de fil pour hotte.

Salle de bain :

- 1 PC 16A + T.
- Alimentation éclairage du meuble.
- Vasque + 2 spots basse tension en bandeau lumineux.
- 1 douille bout de fil en SA.
- 1 alimentation 16A + T pour lave-linge.

WC :

- 1 douille bout de fil en SA.

Chambre :

- 1 point lumineux en plafond en va et vient.
- 3 PC 16A.
- 1 prise TV dans une chambre.
- 1 prise PTT dans une chambre.

Cabine :

- 1 point lumineux en plafond en SA.
- 1 PC 16A + T.

Pour l'ensemble des appartements :

- Tableau préfabriqué avec disjoncteur 30A.
- Liaison équipotentielle.
- Fourreau téléphone.
- Visiophone et sonnerie 2 tons.
- Consuel.
- Combiné de protection pour ligne chauffage électrique.
- Contacteur, protection et ligne pour chauffe-eau.

Chauffage électrique :

Appareils électriques avec thermostats incorporés (sélecteur 4 fonctions) de marqueTRESCO ou équivalent pour toutes les pièces sauf la salle de bains et le séjour.

Nota : Des modifications sont susceptibles d'être apportées en fonction des nécessités techniques et administratives pour les dimensions libres, retombées, soffites, faux plafonds et les équipements et réseaux divers. L'aménagement de la cuisine est à titre indicatif.
Document commercial non contractuel. 26/10/2015

Appareil électrique de type «sèche serviette» à fluide thermo-conducteur avec thermostat incorporé de marque TRESCO ou équivalent dans les salles de bains.

Appareil électrique de type «panneau rayonnant» avec boitier de commande 5 fonctions, 3 programmes pré-enregistrés et système anti salissures de marque TRESCO série AZUREO ou équivalent dans les séjours.

Ventilation Mécanique Contrôlée :

De type simple flux, gaines et conduits en acier. Caisson d'extraction dans les Troisième étage, refoulement à l'extérieur hors toiture.

Visiophone :

Moniteur intérieur vidéo couleur mains libres avec déclenchement d'ouverture de la porte d'entrée dans chaque logement.

LOT PEINTURE ET REVÊTEMENTS MURAUX

Parties communes :

Hall et circulations de tous les niveaux :

- *Plafond :* Faux plafond dalle 600x600 ou 2 couches de peinture acrylique mate.
- *Murs :* revêtement mural textile ou papiers peints.
- *Boiseries :* peinture acrylique satiné sauf sur les portes stratifiées ou en aluminium.

Escalier : • Murs, plafonds et sous-faces escalier en peinture gouttelette.
• Marches peintes.

Local vélo : • Sol et murs brut de maçonnerie.
• Plafond : brut d'isolant.

Local poubelles : Sol carrelé, murs et plafond peints.

Appartements :

Menuiseries intérieures :

2 couches de peinture acrylique satinée.

Plafonds :

2 couches de peinture acrylique mate.

Murs :

- Séjour, chambre, cabine, hall, dégagement, cuisine, WC : peinture acrylique satinée.
- Placards, murs hors zones faïencées dans les salles de bains : peinture lessivable.

Caves :

Murs, sols, plafonds : livrés brut

Escaliers :

2 couches de peinture acrylique satinée.

LOT ASCENSEUR

- Ascenseur hydraulique ou électromécanique.
- Charge utile : 630 Kg, 8 personnes ou handicapés.
- Vitesse : 0,63 m/seconde.
- Niveaux desservis depuis le rez-de-chaussée, 1er, 2ème et combles.

Nota : Des modifications sont susceptibles d'être apportées en fonction des nécessités techniques et administratives pour les dimensions libres, retombées, soffites, faux plafonds et les équipements et réseaux divers. L'aménagement de la cuisine est à titre indicatif.
Document commercial non contractuel. 26/10/2015

LOT CUISINES

Meubles hauts, bas et plan de travail stratifiés (localisation suivant plan).

Dosseret stratifié au dessus du plan de travail.

Appareillage :

- Évier inox ou résine, 1 bac, robinetterie mitigeur.
- Four.
- Réfrigérateur.
- Hotte à recyclage.
- Plaque vitrocéramique 4 feux.
- Lave-vaisselle 12 couverts à partir des appartements de type 2.

LOT JARDIN- VRD-PARKINGS

Espaces verts :

La surface sera engazonnée avec première tonte à la charge du promoteur.

VRD / Parkings :

La zone circulable du passage voiture, des parkings et des stationnements aériens sont réalisés en enrobé avec délimitation par bordurette béton, l'allée piétonne d'accès à la résidence depuis le parking PMR en pavage autobloquant.

GARAGES DANS LES BÂTIMENTS

Murs maçonnerie rejointoyée et voile béton.
Plafonds bruts d'isolation. Sol et murs brut de béton.
Porte basculante en tôle galvanisée prélaquée.
Condamnation par serrure à barillet.

Pour des impératifs techniques, les tracés ainsi que les dimensions relevées sur les plans sont indicatifs (à 3% près) et susceptibles de modifications.

Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de modifier l'origine des matériaux ou la référence pour des raisons techniques, d'approvisionnement ou architecturales.

Les prestations pourront subir des modifications dues à l'évolution technique, réglementaire, et/ou pour tout autre impératif de construction. Dans ce cas, les nouvelles prestations seraient de qualité comparable.

Au cas où l'acquéreur désire faire apporter des modifications ou suppléments, il s'oblige à en rapporter au maître d'ouvrage. Sur bases de ces desideratas, un plan et/ou un devis lui sera présenté pour accord par le maître d'ouvrage. L'acceptation de ces modifications ou suppléments doivent être remis au maître d'ouvrage dans les délais prévus.

Tél.: 0954456836 • www.studiopermanence.fr • 3-2013.

RÉALISATION
479, Avenue François 1er • 62152 HARDELOT
Tél. 03 21 87 42 22 • Fax 03 21 87 41 42
socam-immobilier@orange.fr
www.socam-immobilier.com